

DIRECTIVES EN ZONE ORANGE

Retour à l'école à 100%

20210319

Horaire (secteur régulier, FMSS, CC, ACC)

- La présence aux heures prévues est obligatoire, en classe.
- L'horaire, pour le secteur régulier, est le suivant :

Période 1	09h10 à 10h25, pause de 10h25 à 10h40
Période 2*	10h40 à 11h55
Dîner	11h55 à 13h10 (75 minutes)
Période 3	13h10 à 14h25, pause de 14h25 à 14h40
Période 4	14h40 à 15h55
- Les pauses et le dîner se passent dans les classes. L'élève peut dîner à l'extérieur, mais ne pourra rentrer dans l'école qu'à compter de 12h55.
- * L'adaptation scolaire termine à 12h10 (heure de dîner de 60 minutes).

Mesures sanitaires en vigueur et circulation

- La désinfection des mains est requise, en entrant dans l'école et dans les classes.
- En tout temps, le masque d'intervention (bleu) est obligatoire pour tous dans l'école, en classe, dans les aires communes et sur les terrains extérieurs.
- L'élève peut retirer son masque d'intervention (bleu) **seulement lorsqu'il mange**, lors des pauses ou sur l'heure du dîner, à condition qu'il soit assis à sa place; l'enseignant peut le retirer lorsqu'il enseigne (2 mètres requis).
- Il est de la responsabilité de chacun de s'assurer que la classe, lieu partagé, demeure propre.
- À chaque fin de journée, l'élève doit s'assurer que tout son matériel soit rangé dans sa caisse pour permettre au *Service d'entretien* d'effectuer son travail.
- Seul un adulte peut manipuler et utiliser le matériel informatique disponible dans les locaux.
- Aucun élève ne peut utiliser l'espace physique de l'enseignant.

En cas d'isolement ou d'apparition de symptômes (COVID-19)

Communication avec l'école

- Le parent doit communiquer avec l'école concernant l'état de santé de son enfant;

Récupération du matériel par le parent

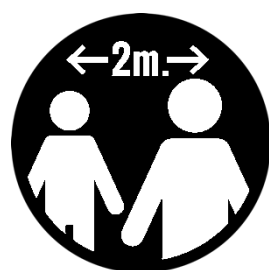
- Lors d'un retrait de l'école, préventif ou non, l'élève se charge d'apporter avec lui tout son matériel (caisse).
- Lors d'un isolement préventif depuis la maison, le parent doit communiquer avec l'école afin qu'un surveillant rapatrie le matériel de l'élève au secrétariat général.
- Le parent doit ensuite récupérer ce matériel dans les meilleurs délais (entrée 2, *Administration générale*) afin que l'élève puisse poursuivre ses apprentissages, à distance.

Accompagnement par l'enseignant-conseil

- Communiquer avec l'élève pour s'assurer du bon déroulement.

Accompagnement par les enseignants

- Assurer le suivi auprès de l'élève.



Accès et circulation

- Les portes sont verrouillées en tout temps sur l'heure des cours et lors des transitions, **sauf entre 12h55 et 13h10**.
- Aucune circulation n'est permise entre les bulles-classes.
- Un identifiant est obligatoire pour circuler dans l'école sur les heures de cours.